

## PROCES – VERBAL COMMISSION REGIONALE PRATIQUES FEMININES

Réunion du : 6 mai 2026  
En visioconférence

---

**Présent(e)s** : Mmes Stéphanie GUEGUEN, Aurélie BEAUVILLAIN, Joëlle GUILLERM  
MM. Patrick CHEVALLIER, Hubert MALARD, Pascal PLESSIX, Yannick  
RICHARD

**Excusée** : Mme Pierrette LOUIN-HERVIAUX

---

**Ordre du jour** : Modalités de la Phase d'Accession Régionale U15F U18F (PAR)

Retour sur les critères établis pour l'organisation de la PAR.  
Echanges entre les membres sur le système de l'épreuve et l'organisation des rencontres.

La Commission valide les modalités de la PAR :

**Système de l'épreuve/ Organisation des rencontres :**

Les rencontres seront déterminées sur la base d'un tirage au sort des équipes devant s'opposer, ce tirage sera réalisé rapidement en visio, pour diffusion sur le site.

Tirage au sort des 2 rencontres U15F et des 2 rencontres U18F.

L'équipe tirée en premier reçoit l'équipe tirée en deuxième.

L'équipe tirée en troisième reçoit l'équipe tirée en quatrième.

Les rencontres se jouent en match aller/retour.

**Calendrier**

Comme prévu au calendrier général, les rencontres aller auront lieu le 23/05 et les rencontres retour le 06/06.

La date du 30/05 étant réservée aux finales départementales D29 et D35.

**Accessions des équipes de District**

Les districts respectifs doivent communiquer à la LBF leurs équipes U15F/U18F qualifiées pour le 18/05, certains matches avec incidence ayant lieu le 16/05.

La Commission fait un retour sur l'organisation des championnats départementaux D1F.

Les modalités définies sont applicables uniquement cette saison.

Une réflexion sera menée rapidement pour définir les modalités de la PAR pour les prochaines saisons, un règlement sera proposé pour validation.

**La présidente de la CRPF,  
S. GUEGUEN**

